

Mot du Président

« Comment mieux accompagner la personne âgée atteinte dans ses capacités mentales ? Tel est le thème de cette journée.

On associe trop souvent avancée en âge avec déficience des connaissances acquises, pertes de mémoire et de repères spatiaux et cognitifs, tendances dépressives, voire suicidaires... Ceci n'est pas une fatalité ! C'est pourquoi cette rencontre a pour objectif d'anticiper l'apparition de ces prémices et d'accompagner le plus tôt possible les personnes fragilisées.

C'est en associant les acteurs de l'IRV et celles et ceux qui partagent ces objectifs que nous tenterons de dégager des actions en faveur des aînés afin qu'ils conservent la place qui leur est due dans notre société. J'attends beaucoup de vous et vous en remercie. »

Jean-François Robert

Matin

9h00 **Accueil**

9h30 – 11h **Les différentes pathologies mentales**

➔ **Expérience d'une unité de soins**

➔ **Les orientations, les diagnostics et les pièges**

Pierre Vandell, Professeur des Universités et Praticien Hospitalier ; Martine Fierobe, Praticien Hospitalier, Responsable du pôle psychiatrie des personnes âgées au CHS de Novillars.

➔ **Consultations mémoire en Franche-Comté et ailleurs...**

Jean Galmiche, Neurologue

Après-Midi

14h – 15h30 **Travail en ateliers**

Atelier 1 : Prévention de la crise suicidaire.

Animé par Pierre Vandell et Nathalie Merli, praticien hospitalier, responsable de l'unité d'accueil des urgences psychiatriques (UAUP)

Attention : atelier de 18 personnes maximum sous forme de jeux de rôles.

Atelier 2 : Personne âgée atteinte de troubles du comportement : répercussions sur la structure familiale.

Animé par Magalie Bonnet, Maître de conférences en Psychologie à l'Université de Franche-Comté et Sylvie Aymonier, Psychologue et médiatrice familiale

Atelier 3 : Troubles psychiatriques au domicile : quelles attitudes ?

Animé par Laurent Moine et Sylvie Marchand, infirmiers référents EMPPA (équipe mobile de la psychiatrie de la personne âgée) du CHS de Novillars

16h **Synthèse des ateliers**

16h30 **Conclusion** par Claire Genety, chargée de mission ARH.

Bulletin d'inscription

NOM / Prénom

Professionnel Bénévole Particulier

Organisme :

Fonction :

Tél :

Mail :

Adresse :

.....

Inscription : 20€ par personne

(Tarif préférentiel adhérents de l'IRV : 15€)

Prière de joindre un chèque à l'ordre de l'IRV avec votre bulletin d'inscription.

Je m'inscris à un atelier :

1^{er} choix :

2^{ème} choix :

3^{ème} choix :

☞ En raison du nombre limité de participants pour l'atelier n°1, nous nous réservons le droit de vous inscrire selon votre 2^{ème} ou 3^{ème} choix.

**A renvoyer au plus tard
le 25 février 2009**